



C'est l'heure de la rentrée...

A cette occasion, je souhaite porter à votre connaissance un certain nombre d'informations, en complément de la note que je vous avais adressée en juin dernier.

En premier lieu, je vous rappelle que **la commune met à disposition de l'ensemble des familles dont les enfants fréquentent l'une des quatre écoles de Saint Pierre d'Irube/Hiruburu un service gratuit de ramassage scolaire**. A ce sujet, comme nous l'avons précisé dans la note d'informations distribuée à tous les enfants en juin dernier, la réorganisation de la journée de classe consécutive au retour à la semaine de 4 jours a pour conséquence le changement d'une partie des horaires. En effet, si ceux du matin demeurent inchangés (le bus continuera de déposer les enfants à l'école aux alentours de 8h30), ceux de l'après-midi évoluent. Dès le jour de la rentrée (c'est-à-dire le lundi 3 septembre), **le bus reprendra les élèves à 16h30** (à la fin du temps scolaire), et non plus à 15h45. Par ailleurs, **la commune a édité**, en complément du schéma existant (lui-même légèrement modifié) **un nouveau plan de desserte du bus**, afin de permettre aux familles de repérer aisément dans l'espace la localisation des différents arrêts. Ce plan figure sur le site internet de la commune www.saintpierredirube.fr

Ensuite, comme vous l'avez peut-être constaté et/ou lu dans le bulletin municipal, **les travaux de rénovation et d'extension de l'école élémentaire Ourouspoure ont débuté dès le 9 juillet et vont s'étaler sur une bonne partie de l'année scolaire. Un phasage en trois temps a été décidé :**

- La phase 1, qui a démarré le 9 juillet et durera jusqu'au 2 novembre, consiste en l'agrandissement du préau, la rénovation et la mise en accessibilité des sanitaires ainsi que la création de locaux de stockage pour l'association des parents d'élèves et le personnel de ménage. A cela, s'ajoute la création de places supplémentaires de parking à côté du rond-point Ourouspoure. Veuillez noter que si l'enrobé sera réalisé fin septembre-début octobre, ce parking est d'ores et déjà utilisable.
- La phase 2, qui commencera le 5 novembre et s'achèvera autour du 15 février 2019, se traduira par la création d'une salle dédiée au service périscolaire, d'un nouveau bureau pour le directeur et d'une salle de réunion et de travail pour les enseignants.
- La phase 3, qui se déroulera entre le 18 février et le 22 mars 2019, sera celle de la réfection de la salle informatique qui sera considérablement agrandie.

Dans la réflexion, à laquelle ont été associés les enseignants, le paramètre des nuisances a été pris en compte. Ainsi, les travaux les plus bruyants seront, dans la mesure du possible, réalisés lors des vacances scolaires.

Les parents qui le souhaiteraient peuvent consulter le dossier complet sur l'extension de l'école sur le site internet de la commune.

Ce point sur les travaux est l'occasion d'aborder la question de la **sécurité aux abords de l'école**. En effet, la création de nouvelles places de parking devrait permettre d'améliorer sensiblement la situation et d'éviter de garer son véhicule à des endroits particulièrement dangereux. **Je vous demande instamment de respecter le marquage au sol**, notamment en ne garant pas votre véhicule à côté du passage piéton situé à la sortie de l'école élémentaire. **La sécurité de nos enfants est l'affaire de tous !**

Pour finir, je vous informe qu'un certain nombre de familles parmi vous n'ont pas encore rendu la fiche d'inscription aux services périscolaires et/ou complété la fiche sanitaire. Or, il est impératif de le faire, sans quoi votre enfant ne pourra fréquenter le service périscolaire. Je vous invite donc à vous rapprocher au plus vite des services de la commune afin de régulariser la situation.

Les services de la Mairie restent à votre disposition pour toutes précisions.



Le Maire,

Alain Iriart